

## **Compte rendu « Le rôle des industriels dans la mise en place de l'économie de guerre » par Patrick Gaillard**

### **Introduction :**

Patrick Gaillard, actuel Directeur Général de Turgis & Gaillard, a débuté sa carrière dans le monde politique après un stage à l'Assemblée Nationale en tant qu'assistant parlementaire. Il a par la suite intégré la direction du renseignement militaire en tant qu'officier traitant. Lui viennent alors plusieurs idées de systèmes d'armes pouvant répondre aux besoins opérationnels des armées.

En 2011, il crée avec son amie d'enfance, Fanny Turgis, un bureau d'étude, marquant le premier pas de la mise en place du groupe industriel Turgis et Gaillard. En 2015 la société acquiert sa première usine, et depuis lors, le groupe connaît une croissance organique significative. Actuellement, le groupe compte plus de 400 collaborateurs, générant un chiffre d'affaires annuel de 50 millions d'euros.

Les activités du groupe englobent la conception de solutions aéronautiques, terrestres et maritimes, le maintien en condition opérationnelle du matériel des armées, ainsi que la maintenance des infrastructures militaires et civiles. Ces activités sont complémentaires sur le plan économique, contribuant à la diversification et à la robustesse du groupe.

### **Comment expliquer le fait qu'à quelques exceptions près, vous ne communiquiez que très peu au sujet des activités de votre Groupe ?**

Le groupe maintient une communication minimale sur ses activités, actuellement dépourvu de service de communication. La question se pose désormais de renforcer davantage cette dimension communicationnelle.

### **Est-ce la nécessité de répondre aux besoins opérationnels de nos armées qui vous a motivé, vous et votre associée Fanny Turgis à créer en 2011 votre société ?**

Le besoin de répondre à une demande se manifeste indirectement. La création du bureau d'étude vise à encadrer le projet initial sur le plan légal. Le groupe occupe une position stratégique, combinant des compétences en gestion de programmes d'envergure et un savoir-faire précieux, ce qui revêt une importance cruciale pour les PME.

En 2015, le groupe reconnaît la nécessité d'externaliser la maintenance duale, à la fois civile et militaire. Dans ce contexte, l'accent est mis sur l'innovation architecturale comme élément central.

**Pourriez-vous nous donner votre conception de ce qu'est « l'économie de guerre » et comment est-ce que votre groupe entend participer à sa mise en place effective ?**

Le conflit en Ukraine à partir de 2022 a contraint la France à revoir sa politique en matière d'armement. En 2022, le Président Macron, lors du salon de Eurosatory, évoque une "économie de guerre" et exhorte les industriels à prendre plus de risques.

Il y a une nécessité de produire des armements en quantité pour répondre aux besoins réels et pour produire massivement.

Les situations au Haut Karabagh et en Ukraine soulignent l'importance de suivre les événements et de produire en masse. L'objectif du groupe est de fabriquer des produits abordables et en grande quantité.

**Selon vous, quelle est la marche à suivre en matière de souveraineté ?**

La notion de souveraineté constitue le fondement de la création du groupe, avec une volonté éthique de contribuer au bien de la France.

L'objectif est d'atteindre l'autonomie sur des éléments clés, évitant ainsi une dépendance technologique envers d'autres entités.

**Comment est-ce qu'une entreprise comme la vôtre, en vient à décider de la mise en place d'un tel programme ?**

Turgis et Gaillard a connu un succès évident grâce à l'approche pragmatique dans la fabrication de drones. Le choix de développer en fonds propres trouve son origine dans un contexte historique, où, face à une contraction des crédits militaires à la fin de la Guerre Froide, la DGA a estimé qu'elle devait prioriser certaines capacités, notamment en ce qui concerne les missiles balistiques. Cette décision a incité les industriels à se protéger.

Il est indispensable que les armées spécifient leurs besoins pour encourager une prise d'initiative de la part des industriels.

Le AAROK a pour objectif d'être à la fois un drone tactique et un drone MALE. La conception du AAROK repose sur la puissance du moteur (1200 ch), et une capacité à embarquer un grand nombre de systèmes. Les éléments technologiques tels que le champ optronique, l'armement, et le radar sont sujets à des évolutions constantes.

**Comment Turgis et Gaillard a placé le curseur entre haute technologie et masse, en ce qui concerne la fabrication du Aarok ?**

Le groupe opère sur un curseur entre haute technologie et production de masse. Actuellement, les coûts non récurrents restent relativement bas, car le groupe n'a pas encore atteint la phase de qualification, nécessaire pour pouvoir voler librement dans l'espace aérien civil. Ces couts varieront en fonction de la demande du client. Dans le cas du drone Aarok, 90% de ses composants proviennent des propres usines du groupe, notamment pour le prototype. La transition vers une production en série repose sur l'appui de la Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD) française.